

« *Le fait et la justification* » selon Eric Zemmour

Claudine Schwartz, Claude Viterbo

Un des buzz du 25 mars 2010 est une phrase d'Eric Zemmour :

"Les Français issus de l'immigration sont plus contrôlés que les autres parce que la plupart des trafiquants sont noirs et arabes... C'est un fait".

Le « fait » est ici : la plupart des trafiquants sont noirs ou arabes. Même en chiffrant « la plupart » (terme vague et subjectif), et en oubliant que « noir ou arabe » est une désignation ambiguë, cela ne reste qu'un morceau ou un début de fait. Ce début de fait nous interroge, regardons-le, mais en tant que question et non en tant que fait porteur d'information à lui tout seul¹.

Prenons un autre cas de donnée statistique pour illustrer notre propos sur la nécessité d'incorporer un chiffre brut qui fait question dans un tout, composé d'autres chiffres et d'éléments d'interprétations. En 2007, le taux brut de mortalité (pourcentage de décès dans la population en 2008) en Inde est inférieur à celui de la France : 8 pour 1000 en Inde, 9 pour 1000 en France (données de l'INED). Un journaliste pourrait ainsi écrire : « on meurt moins en Inde qu'en France, c'est un fait » et s'arrêter là. Oui, c'est un fait...brut et le journaliste n'aurait pas fait son travail d'investigation qui serait ici de prendre ce morceau de fait comme question et non comme résultat unique de la comparaison des mortalités en Inde et en France. Un fait statistique peut être construit en incorporant les taux de mortalité par âge dans les deux pays : quel que soit l'âge, ce taux est plus grand en Inde qu'en France. On va aussi rajouter dans le panier des données les pyramides des âges de chaque pays et pouvoir alors donner un fait plus élaboré « *A tout âge, le taux de mortalité en France est inférieur à celui en Inde. Par ailleurs, il y a en France proportionnellement plus de gens très âgés et moins de jeunes qu'en Inde ; comme le taux de mortalité des jeunes en Inde est inférieur au taux de mortalité des gens âgés en France, le pourcentage brut de décès se trouve finalement plus petit en Inde qu'en France* ».

Revenons aux trafiquants : quels sont les ressorts sociologiques sous jacents ? Imaginons (voir annexe 1) que presque tous les petits trafiquants d'une ville soient « très pauvres », et

¹ La question posée par cette phrase nous semble dépasser celle d'une mauvaise lecture où « *la plupart des trafiquants sont noirs et arabes* » serait trop rapidement lue comme « *la plupart des noirs et arabes sont trafiquants* ». Mais signalons au passage qu'il n'y a aucune implication entre ces deux phrases. *De même*, ce n'est pas parce que suite à des incidents lors d'un match de foot, la plupart des hooligans arrêtés seraient des supporters d'une des équipes que les supporters de cette équipe seraient pour la plupart des hooligans : si 80 des 100 hooligans arrêtés sont des supporters de l'équipe gagnante, on ne saurait en déduire que parmi les milliers de supporters de l'équipe gagnante, environ 80% sont de des hooligans !

que parmi les très pauvres, la majorité d'entre eux soient dans un groupe noté PNA (personnes « perçues comme noires ou arabes »). Dans le cadre de cette fiction, le travail d'un journaliste d'investigation qui aborde ce sujet sensible serait d'élargir le « début de fait » (la plupart des trafiquants sont des PNA) et de produire un texte soulignant que la pauvreté explique le lien « visible » entre les PNA et les trafiquants.

E. Zemmour dit que la sur-représentation des PNA dans les contrôles est justifiée par leur fréquence parmi les trafiquants. Quelle est la nature de cette justification qui peut sembler logique, voire incontestable ? Si la police sur-représente les PNA dans les contrôles, c'est dans un souci d'efficacité, parce que la proportion des trafiquants parmi les PNA serait estimée supérieure à celle des trafiquants parmi les autres. Est-ce exact ? Oui, en rajoutant l'hypothèse que les PNA sont minoritaires dans la population totale (voir annexe 2). On notera que cette hypothèse supplémentaire n'est pas forcément vérifiée dans certaines zones où sont exercés des contrôles.

Mais voilà, cette volonté de « faire du chiffre » souffre (entre autre) d'un caractère auto-réalisateur. Pour le comprendre, exagérons la situation : si on ne cherche les trafiquants que parmi les PNA, il n'y aura alors que des PNA parmi ceux qui passent en jugement et, oubliant le mode de recueil des données, on aura beau jeu de justifier à l'avenir de ne contrôler quasiment que des PNA. Un autre exemple est donné en remarque de l'annexe 1. Plus simplement, on ne peut pas justifier de contrôler essentiellement des PNA par le fait que ceux-ci seraient fortement représentés dans les tribunaux puisque ce mode de contrôle y

Nous avons ici traduit « *Les Français issus de l'immigration sont plus contrôlés que les autres* » en disant que les immigrés sont sur-représentés, c'est à dire qu'il y a en proportion plus d'immigrés parmi les contrôlés que dans la population à laquelle on se réfère. Mais justement, quelle est cette population de référence ? Choisir la France entière serait tout à fait absurde ; alors, s'agit-il des communes de plus de 20 000 d'habitants, de l'une d'entre elle ? On peut se référer aussi aux zones où sont opérés les contrôles ou aux juridictions des tribunaux où « la plupart des trafiquants sont des PNA ». Cette sur-représentation sans mention de la population de référence n'est donc aussi qu'un « début de fait » difficile à appréhender, même s'il est validé dans certains lieux.

En conclusion, que reste-t-il de la phrase d'Eric Zemmour ? Une sensation de laisser-aller, ou la manifestation d'une pensée statistique bien rudimentaire. Maintenant, ceux qui la considèrent à elle seule comme une injure raciale font une interprétation qui nous semble hâtive.

Nous n'avons pas abordé ici de questions éthiques. Il ne faut pas oublier que la majorité des personnes contrôlées sont innocentes et que la concentration des contrôles sur une partie de la population induit un sentiment de discrimination très dommageable. Tout signe montrant l'appartenance à une population peut-il être légitimement utilisé pour augmenter le rendement des contrôles ?

N.B. Certaines des considérations faites ici sont formulées là :
<http://www.maitre-eolas.fr/post/2010/03/25/On-ne-voit-que-ce-qu-on-regarde>.
<http://www.maitre-eolas.fr/post/2010/03/25/On-ne-répond-pas-aux-questions-qu'on-se-pose-pas>.

Annexe 1

Un exemple **fictif** de population où :

- 72% des trafiquants sont PNA.
- dans la population totale la fréquence des trafiquants parmi les PNA est environ 10 fois plus forte que chez les nonPNA.
- le pourcentage de PNA dans la population totale est de 16,6%
- si on découpe la population en deux sous-populations, les très pauvres et les autres :
 - dans chacune des sous-populations les fréquences des trafiquants parmi les PNA et les nonPNA sont égales.
 - la fréquence des trafiquants est 10 fois plus élevée chez les très pauvres que chez les autres.
 - 76% des trafiquants sont très pauvres, tandis 3% des non trafiquants le sont.

On dira dans ces cas là que la grande pauvreté explique la plus forte proportion de trafiquants parmi les PNA que parmi les nonPNA.

Population totale

	PNA	Non PNA	total
Trafiqants	105	40	145
Non trafiquants	5895	30 060	35955
Total	6000	30 100	36 100

La fréquence des PNA parmi les trafiquants est $105/145 \approx 0,72$, soit 72% : ils sont très majoritaires.

Le pourcentage des trafiquants parmi les PNA est proche de 1,7% ($105/6000$).

Le pourcentage des trafiquants parmi les non PNA est $40/30100$, soit 0,13%.

Répartition chez les très pauvres

	PNA	Non PNA	total
Trafiqants	100	10	110
Non trafiquants	900	90	990
Total	1000	100	1100

La proportion de trafiquants chez les PNA est égale à celle des non PNA, soit ici 10%.

Répartition dans le reste de la population

	PNA	Non PNA	total
Trafiqants	5	30	35
Non trafiquants	4995	29 970	34965
Total	5000	30 000	35000

La proportion de trafiquants chez les PNA est égale à celle des non PNA, soit ici 0,1%.

Remarque : Un contrôle effectué dans l'une de ces deux sous-populations conduira à ce qu'environ 10% (resp. 0,1 %) des personnes contrôlées soient des trafiquants, quel que soit le taux τ de PNA de ce contrôle. Et parmi ces trafiquants le pourcentage des PNA sera τ . Ici, choisir au départ un taux de PNA détermine, aux fluctuations d'échantillonnage près, le taux de PNA parmi les trafiquants arrêtés, sans pour autant avoir de l'influence sur la proportion même de trafiquants arrêtés.

Nous avons considéré un caractère « pauvreté » à deux niveaux, mais on pourrait construire des fictions de même nature avec un caractère « pauvreté » à plusieurs niveaux.

Annexe 2

Nous démontrons ci-dessous que si la plupart des trafiquants sont des PNA et si les PNA sont moins nombreux que les autres dans l'ensemble de la population, alors les chances qu'un PNA soit trafiquant sont supérieures à celles qu'un non PNA le soit.

Répartition d'une population selon deux critères

	PNA	Non PNA	total
Trafiqants	kN	N	$N(k+1)$
Non trafiquants	R	S	$R+S$
total	$kN+R$	$N+S$	

La fréquence des PNA parmi les trafiquants est supérieure à celle des non PNA se traduit par : $k > 1$.

Sous l'hypothèse que les PNA sont minoritaires dans l'ensemble de la population, on a de plus $R < S$.

La probabilité p qu'un PNA soit trafiquant est : $kN/(kN+R)$.

La probabilité p' qu'un non PNA soit trafiquant est : $N/(N+S)$.

D'où : $p \geq p' \Leftrightarrow kS \geq R$.

Comme $k > 1$ et $S > R$, on a : $p \geq p'$.